



APPRENTISSAGE  
ET  
FORMATION POUR ADULTES

Centre de Formation Professionnelle et de  
Promotion Agricoles

Plate-forme Agri-rurale  
6, avenue du 133<sup>ème</sup> R.I. – 01300 BELLEY

Tél : 04-79-81-30-17

[Cfppa.antenne.belley@educagri.fr](mailto:Cfppa.antenne.belley@educagri.fr) -  
<https://cfppa.cibeins.fr/>



## PROGRAMME DE FORMATION TAV

Formulaire  
Fxx.x.x.

### « Transport Animaux Vivant chien-chat »

**Accessible à tout public.**

**Formation éligible au CPF : 86402**

Cette formation de 8h permet d'acquérir les connaissances permettant de transporter des chiens et des chats dans des conditions respectant le bien-être de l'animal et la législation.

Thèmes abordés.	
Matin 4h	Après-midi 4h
<p>➤ <b>Spécifications techniques pour la protection et le bien-être des animaux en cours de transport</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• termes techniques de la législation</li> <li>• Conditions minimales applicables au transport</li> <li>• connaissances générales des animaux</li> <li>• le transport et son impact sur le bien-être et la sécurité des animaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manipulation et contention lors du transport de l'animal</li> <li>➤ <b>Législation liée au transport des animaux</b></li> <li>➤ <b>voyages de longue durée pour les chiens et les chats.</b></li> </ul>

**Objectifs de la formation :** Acquisition de la capacité obligatoire à effectuer le transport des animaux dans des conditions de bien être, conformes à la réglementation en matière de protection des animaux.

**Les pré-requis :** Pas de pré-requis, tous niveaux de diplômes et de compétences sont admis.

**Public visé :** Tout public souhaitant exercer le transport d'animaux vivant pour l'espèce chien et chat à titre professionnel dans le cadre de leur activité économique et n'ayant pas obtenu de diplômes ou titres/certificats cités dans « **Arrêté du 12 novembre 2015 relatif aux habilitations ou enregistrements des organismes de formation mettant en œuvre les formations requises pour les personnes exerçant une fonction de convoyeur d'animaux vivants** »

**Les moyens pédagogiques :** Salle équipée d'un tableau, vidéo-projecteur, paper-board, livrets supports de cours, support Powerpoint, connexion à internet.

**Les moyens d'encadrement :** Un formateur technique, une secrétaire administrative dédiée.

**Lieu de la formation :** CFPPA de Cibeins-Belley, Plate-forme agri-rurale, 6 avenue du 133<sup>ème</sup> RI 01300 BELLEY

**Dates :** le 1<sup>er</sup> mars 2019 ou 21 novembre 2019

MELODIE PICHOR  
Responsable de formation et formatrice

Par ordre  
L. Boespflug/Folliat  
Secrétaire pôle canin et animaux de compagnie